

termes de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés, des titres de voyages aux non-Canadiens qui ont été légalement reçus au Canada, qui y résident et qui y ont droit. Il assure également des services consulaires et de passeports limités pour certains pays du Commonwealth qui viennent d'obtenir leur indépendance et qui n'ont pas de mission diplomatique accréditée au Canada.

En 1972, le Bureau a délivré 530,000 passeports à des Canadiens résidant au Canada, et nos missions à l'étranger en ont délivré 34,000 à des Canadiens en voyage ou demeurant à l'extérieur du Canada. En outre, il a délivré 1,300 titres de voyage aux termes de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés et 2,200 certificats d'identité. Le nombre de demandes présentées au bureau des passeports a augmenté de 165 p. cent au cours de la dernière décennie.

Le *Bureau des affaires des Nations Unies* comprend la Direction des affaires économiques et sociales de l'ONU et la Direction des affaires politiques et institutionnelles de l'ONU; il donne des conseils et coordonne le travail touchant l'application de la politique canadienne relative aux Nations Unies et à l'ensemble des institutions spécialisées et des autres organismes qui lui sont rattachés. Une des principales fonctions du Bureau et de ses directions consiste à participer à la sélection des délégués canadiens qui participent de temps à autre à l'activité de presque tous ces organismes, de les préparer et de coordonner leur travail de façon à promouvoir les objectifs de la politique canadienne. En plus de ce rôle principal de coordination, la Direction remplit de nombreuses fonctions et assure la liaison entre l'administration centrale et les missions permanentes à Genève et à New York, ainsi que les autres missions canadiennes dont l'activité touche de près ou de loin les Nations Unies.

Comme son nom l'indique, la *Direction des affaires politiques et institutionnelles des Nations Unies* analyse de façon continue les conséquences politiques des événements qui se produisent au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale ou dans d'autres organismes de l'ONU et examine le développement institutionnel du système des Nations Unies ainsi que les questions ayant trait à l'administration et à la procédure.

La *Direction des Affaires économiques et sociales des Nations Unies* a pour mission de coordonner les politique et activité canadiennes concernant les questions de développement social et économique qui intéressent l'ONU, particulièrement celles du Conseil économique et social et de ses organismes auxiliaires, des organismes spéciaux des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. La Direction s'occupe également des questions internationales touchant la politi-